

Délibération du conseil municipal du 11 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 11 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Madame STALIN Samya, Messieurs BRIDONNEAU Alain, CAHAGNE Dominique, FOURÉ Cyrille, LEBEL Jean-Claude, LELIEVRE Olivier, PERIER Cédric, PICARD Bastien.

Pouvoir : Madame FÉRET Béatrice à Monsieur CAHAGNE Dominique.

Absente : Madame LETAILLEUR Catherine.

Nombre de membres :

en exercice 10

présents 08

votants 09

Secrétaire de séance : Madame STALIN Samya

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

Le compte administratif de l'exercice 2024 ayant été présenté et approuvé, constatant que l'inspecteur divisionnaire a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil municipal, considérant la régularité des opérations de son compte de gestion, à l'unanimité :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable du trésor public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Le registre dûment signé les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Secrétaire de séance,
Samya STALIN



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

